



Mouvement social international

«**Contrôle public**»

l'association n° W062016541

https://www.journalofficiel.gouv.fr/document/associations_b/202000280038Si

Annnonce n° 38

Site officiel: <https://controle-public.com/>

Email: controle_public_fr_rus@gmail.com

Adresse : CS91036 111 bd. de la Madeleine, 06004 Nice
CEDEX1. Domiciliation No 5257.
Tel. +33 6 95 99 53 29

19.10.2020 N° 145.4-F

**Tribunal judiciaire de
Nice**

Place du Palais
06357 NICE cedex 4
04 92 17 70 00
accueil-nice@justice.fr

**Le juge des Libertés et de la
Détenation**

Complainants

1. Hospitalisé illégalement sans consentement

Hopital psychiatrique Chs Civile Sainte-Marie, adresse :
87 Avenue Joseph Raybaud, 06000 Nice
bormentalsv@yandex.ru

M. Ziablitsev Sergei

Demandeur d'asile

Adresse : FORUM DES REFUGIES
111 BD. DE LA MADELAINE CS 91035
06004 NICE CEDEX
bormentalsv@yandex.ru

2. Personne de confiance

Mme Gurbanova Irina
controle_public_fr_rus@gmail.com

COMPLEMENT A LA DEMANDE DE MESURES PROVISOIRES.

Le 15/10/2020 à 13 h nous avons déposé une demande de mesures provisoires au but d'assurer nos droits à défense dans le cadre de l'affaire sur la plainte déposée 14/10/2020.

Le 16/10/2020 nous avons déposé un complément à une demande de mesures provisoires.

Cependant, la cour d'appel n'a pris aucune mesure jusqu'au 19/10/2020 et, par conséquent, le droit de M. Ziablitsev - la personne privée de liberté et de l'assistance juridique de l'avocat - continue d'être violé par l'hôpital psychiatrique.

C'est une violation du droit à la défense, à l'égalité et à la procédure contradictoire pendant toute la durée de la hospitalisation involontaire à partir du 12/08/2020.

Nous vous prions, Monsieur le juge, d'envoyer la décision prise immédiatement sur la demande de mesures provisoires **par voie électronique**.

Veuillez agréer, Monsieur le juge, nos sincères salutations.

Application :

1. Plainte pour violation du droit à la défense 17/10/2020
2. Plainte pour violation du droit à la défense 18/10/2020
3. Plainte pour violation du droit à la défense 19/10/2020

M. Ziablitsev Sergei



Mme Gurbanova Irina

